



Service de Pastorale
Liturgique et Sacramentelle
QUIMPER & LÉON

www.liturgie29.com

110 rue Ernestine de Trémaudan
Centre de Keraudren
29200 BREST
02 98 34 66 38
liturgie@catholique-quimper.cef.fr

LA PRIERE UNIVERSELLE

Refrains, hymnes et acclamations (RHA)

Signification

Comme son l'indique, la Prière Universelle est l'expression, par toute assemblée, de sa solidarité avec l'Eglise universelle et l'humanité toute entière, dont elle porte vers Dieu les souffrances, les espoirs, les aspirations, les joies.

C'est un moment où la communauté s'ouvre vers l'extérieur, prenant conscience de son lien avec les absents et de la mission qu'elle a reçue de son Seigneur. Cette attitude de prière est une manière pour l'assemblée des baptisés d'exercer son véritable sacerdoce.

Réalisation

Les intentions

Pour qui prier ? Pourquoi prier ?

- Les intentions de la prière doivent être largement ouvertes. Quatre orientations nous sont données (Présentation générale di Missel Romain n°70)
 - Pour les besoins de l'Eglise ;
 - Pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier ;
 - Pour ceux qui sont accablés par toutes sortes de difficultés ;
 - Pour la communauté locale.

Il ne s'agit pas de prendre ce cadre pour un carcan dans lequel on enfermerait une fois pour toutes les formulations de chaque prière, mais comme une indication de l'ouverture à garder pour que cette prière soit vraiment universelle.

- On prie pour des personnes précises, des groupes, des peuples. Les intentions doivent être concrètes. Eviter de tomber dans le développement d'idées pieuses ou l'énumération de leçons de morale.
- Pas d'intentions agressives, qui excommunieraient une part de l'assemblée. Ce n'est pas le moment de régler des comptes !
- Même dans une circonstance dramatique, veiller à ne pas en rester à une accumulation de malheurs. Que Dieu ne paraisse pas non plus comme celui qui est là pour tout arranger, sans engagement de la part des hommes.

Comment rédiger les intentions ?

- Veiller à la cohérence de toute la prière :

Par exemple, ne pas adresser les intentions de prière à Dieu, Chanter un refrain à l'Esprit et conclure par Seigneur Jésus, toi qui, etc. Mieux vaut choisir le refrain d'abord.

Garder, tout au long de la série d'intentions, une certaine structure commune. Ainsi, l'organiste, l'animateur et l'assemblée auront des points de repère.

- D'une célébration à l'autre, savoir **varier** la rédaction.

Il faut tout d'abord se rappeler qu'à ce moment de la célébration, l'assemblée ne prie pas pour elle mais pour toute la communauté locale dont les absents font aussi partie. La formulation prions pour que nous...ou afin que nous... n'est pas opportune.

On peut choisir une prière directe (*Seigneur, nous te prions pour...*) ou bien une formule d'invitatoire adressée à l'assemblée (*Prions ensemble pour...*)

Nommer simplement les personnes pour qui on prie (Prions pour tel groupe) ou préciser davantage le sens de la demande (Prions pour Untel, afin que)

Enoncer d'abord un fait, un évènement de l'actualité, une situation précise. Après un temps de silence, formuler une supplication.

Citer une phrase d'Ecriture, tirée de la liturgie du jour, ou y faire allusion dans l'adresse de la prière (*Seigneur, toi qui...*)

Dans tous les cas, faire des phrases simples, claires courtes. Attention au piège des pronoms ! (que l'assemblée comprenne immédiatement)

Comment les mettre en œuvre ?

- Que les rôles soient bien définis. L'assemblée chante-t-elle le refrain tout de suite ?

Savoir placer des moments de silence. Par exemple :

Avant *Prions le Seigneur*, si cette formule conclut chaque intention.

En rédigeant la dernière intention de manière à donner à l'assemblée un temps de recueillement pour penser à toutes les intentions particulières (bien prévenir l'organiste pour n'interrompre pas le silence inopinément !)

- Si chaque intention comporte deux parties distinctes, faire lire à deux voix. En certaines circonstances, il est possible de faire intervenir une personne différente pour chaque intention (enfants, adultes...). Le diacre, dans sa fonction liturgique, est également habilité à formuler des intentions de prière.
- Parfois, les intentions peuvent être spontanées. Bien prévenir l'assemblée du déroulement, pour éviter les surprises. Choisir un refrain dont le contenu ne soit pas trop précis.
- Un fond musical peut accompagner la proclamation des intentions. Accords d'orgue, ou de guitare, refrain repris en sourdine par un petit groupe.
- A l'occasion, on peut recourir à une prière chantée, comme dans la liturgie byzantine ou certaines parties des litanies des saints.

La participation de l'assemblée

- Généralement par un **refrain chanté** assez bref. Dans le choix du refrain, penser à la couleur musicale autant qu'au texte (paroles et musique de *Ô Seigneur écoute et prends pitié* sont peu indiquées pour un mariage !). On peut parfois reprendre un refrain (ou une partie de refrain) d'un chant déjà utilisé au cours de la célébration. De nombreux cantiques de l'Avent se prêtent bien à cette opération.
- Un **refrain parlé**, repris par tous après l'animateur.
- Sans refrain, un **temps de silence** entre chaque intention. En ce cas, on peut, éventuellement, prendre un refrain assez long à la fin de la proclamation de l'ensemble des intentions.
- **Dans un petit groupe**, la participation peut être plus variée : intentions spontanées, expression écrite sur des billets dont certains seront repris et lus à haute voix devant tous, temps de silence...
-

L'introduction et la conclusion

L'introduction et la conclusion de la prière universelle se font par le prêtre qui préside l'assemblée. Elles peuvent être brèves et improvisées. L'attitude compte autant que les paroles.

L'introduction peut marquer le lien avec les lectures ou l'homélie qui ont précédé. Elle peut s'enchaîner directement avec l'annonce des paroles du refrain (penser à bien coordonner avec l'animateur).

La conclusion n'est pas une intention supplémentaire. Il s'agit de rassembler ce qui a été dit et de le présenter à Dieu par la médiation du Christ. Que la fin soit distinctement prononcée (ou chantée) pour que l'**Amen** de l'assemblée puisse effectivement être exprimé par tous avec conviction.

LE REFRAIN DE LA PRIERE UNIVERSELLE

Julien Courtois

Responsable du département Musique liturgique au SNPLS

Le refrain de la prière universelle relève de l'invocation et parfois même de la supplication. Elle puise dans l'évangile le cri des pauvres au passage du Christ : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? Seigneur ! Que je retrouve la vue ! » (Lc 18, 35-43)

Elle rejoint une attitude des plus naturelles : par exemple celle de la demande simple et juste de l'enfant à laquelle un père ou une mère ne peuvent guère résister. La puissance de cette demande relève tout autant de la forme que de son contenu : le lien d'amour confiant avec l'enfant.

Une demande brève

A l'image de la brièveté de cette demande « Que je retrouve la vue ! », la sobriété de l'invocation mise en musique sera souvent de la plus grande efficacité. Lors d'une célébration, ce temps de prière universelle doit entrer dans le rythme généré par l'ensemble de la célébration. Le balancement invocation (lue ou cantillée) – réponse (chantée, dite ou silencieuse) entre dans le mouvement de la Parole pendant lequel l'écoute des lectures et les réponses alternent avec souplesse et dynamisme.

Plusieurs formes

En général, le refrain de la prière universelle est court, incisif, rédigé à l'impératif : « Ecoute notre prière, Seigneur »... Il est orienté vers le Père, soit vers le Fils, plus rarement vers l'Esprit. En fait, il est fréquemment adressé au Seigneur : « Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous ! »

Le mouvement de la phrase musicale doit permettre aux paroles d'être portées avec dynamisme. Ce ne sont pas des personnes qui individuellement demandent quelque chose mais un corps-Eglise qui désire célébrer le salut reconnu et en œuvre.

Plusieurs formes musicales sont possibles et à réfléchir en équipe liturgique selon la « couleur » de la célébration :

- petite invocation courte ;
- forme litanique : invocations cantillées et exclamation brève par l'assemblée (cf. chants de Taizé)
- la phrase musicale peut aussi être remplacée par un simple fond musical ou un silence de quelques secondes.

L'attitude du chantre-animateur

La simplicité permettra une participation immédiate de tous. L'attitude physique et vocale du chantre-animateur rejaillira sur l'expression de l'assemblée.

Le rôle du chantre étant d'orienter le regard de l'assemblée vers la personne que l'on invoque, il peut donc se retirer et soutenir le chant de l'assemblée en « voix off », - de préférence sans micro quand la taille du lieu où l'on célèbre le permet - ; ceci lui permettra de se tourner comme l'assemblée, vers l'autel ou la croix.